RAPPORT D'ACTIVITÉ
TÄTIGKEITSBERICHT
2019

COMITÉ	M.	Charles Ridoré, Président
	Mme	Piedad Cortes-Monroy
	Mme	Teresa Kaenel
	M.	César Murangira
	M.	Lionello Zanatta, Directeur
INTERVENANT-E-S	M.	Lionello Zanatta, Directeur
	Mme	Gaëlle Kolly (depuis le 01.04.19)
	Mme	Catherine Fleury (depuis le 01.11.19)
	M.	Daniel Waldispühl
COL. ADMINISTRATIVE	Mme	Saskia Paiva (depuis le 01.04.19)
SAISIE COMPTABLE	CIS	Centre d'intégration socioprofessionnelle Fribourg
VÉRIFICATRICES	Mme	Jocelyne Moret
	Mme	Laure Clément
CONTACT	M.	Lionello Zanatta - 079 703 36 57
ADRESSE		Route de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg
INFORMATION		www.ex-pression.ch - info@ex-pression.ch
PERMANENCE TEL.		0848 08 08 08 (tarif réduit, Fr.0.04/min.)
LIEU D'ACCUEIL		Route de la Vignettaz 48 1700 Fribourg

Avec le soutien de :

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

LOTERIE ROMANDE

Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Le mot du président

L'année 2019 a été riche en événements pour l'association EX-pression. L'ensemble de ce rapport atteste de la diversité et de l'intensité de cette palette d'activités, mais je voudrais, à titre d'illustration, mettre l'accent en particulier sur trois de ces événements.

Il y a tout d'abord les conséquences de l'entrée en vigueur en Suisse de la Convention d'Istanbul. Ratifiée par le Parlement fédéral, puis entrée en vigueur le 1er avril 2018, cette Convention centrée sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, entraîne des modifications légales au niveau fédéral, puis cantonal, tendant à concrétiser ce travail de prévention et de protection.

En ce qui concerne le canton de Fribourg, il dispose déjà avec EX-pression, active depuis 15 ans dans le travail de suivi socio-thérapeutique apporté aux auteur-e-s de violence domestique, d'une institution à même d'assurer les prestations découlant pour le canton de l'application du nouvel article 55a du Code pénal (CP), qui permet notamment au Ministère public et aux tribunaux d'ordonner la participation d'un prévenu ou d'une prévenue à un programme de prévention de la violence.

En conséquence, les derniers mois de l'année écoulée ont vu la participation d'EX-pression à un processus initié par l'Etat de Fribourg et tendant à la mise sur pied d'un contrat de prestations devant permettre à EX-pression de fournir les prestations attendues pour autant que l'Etat fournisse en contrepartie un financement stable et adéquat à notre association. Au moment où nous rédigeons ces lignes, le processus est toujours en cours.

Le deuxième événement auquel nous avons eu le plaisir de participer : l'exposition « Plus fort que la violence ». Il s'agit d'une exposition itinérante bilingue, conçue et réalisée conjointement par le Service de lutte contre la violence domestique du Canton de Berne, la Police cantonale bernoise et le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille du Canton de Fribourg. Cette passionnante exposition s'adresse en tout premier lieu aux jeunes et jeunes adultes en formation âgé·e·s de 15 à 25 ans, mais aussi aux professionnel·le·s et autres personnes intéressées par la thématique. Nous avons eu le privilège, avec d'autres membres de notre réseau professionnel, de participer au processus de consultation précédant la réalisation de cette exposition, et aussi à l'accompagnement des visites guidées des classes.

Last but not least : en 2019, EX-pression a fêté ses 15 ans d'existence. Il n'y a pas eu de grandes célébrations en la circonstance, mais nous avons marqué le coup en invitant nos partenaires du réseau à une visite guidée de l'exposition « Plus fort que la violence » le 12 novembre dernier, visite suivie d'un apéritif et de quelques mots de circonstance.

Je saisis cette occasion de dire un chaleureux merci à toutes celles et ceux qui nous accompagnent ou nous appuient dans la poursuite de nos buts : à nos financeurs, en particulier la Loterie romande et la Direction de la santé et des affaires sociales ; aux membres de l'association et de ses organes ; aux membres des organisations et institutions de notre réseau professionnel ; à nos collaboratrices et collaborateurs. Un merci particulier s'adresse aux membres du comité ainsi qu'au Directeur, Monsieur Lionello Zanatta, qui ne ménage pas ses efforts pour le plus grand bien de l'association.

Charles Ridoré

Président, mars 2020

Worte des Präsidenten

Das Jahr 2019 war für die Assoziation EX-pression besonders ereignisreich. Der vorliegende Bericht zeugt in seiner Gesamtheit von der Vielfalt und Intensität verschiedener Aktivitäten. Ich möchte zur Illustration auf drei dieser Ereignisse besonders eingehen.

An erster Stelle stehen die Folgen des Inkrafttretens der Konvention von Istanbul in der Schweiz. Die Konvention wurde vom Bundesparlament ratifiziert. Am 1. April 2018 trat das Übereinkommen in Kraft. Es konzentriert sich auf die Prävention und Bekämpfung von Gewalt gegen Frauen sowie häusliche Gewalt. Es wird zu Gesetzesänderungen auf Bundes- sowie auf kantonaler Ebene führen, um dieser Präventions- und Schutzarbeit konkreten Ausdruck zu verleihen.

Was der Kanton Freiburg anbelangt verfügt der Verein EX-pression, welche seit 15 Jahren in der sozio-therapeutischen Begleitung von Tätern häuslicher Gewalt tätig ist, bereits über eine Institution die in der Lage ist diese Dienstleistungen zu erbringen.
Laut des neuen Artikels 55a des Strafgesetzbuches, kann der Kanton die Staatsanwaltschaft und Gerichte ermächtigen die Teilnahme eines Beschuldigten an einem Gewaltpräventionsprogramm anzuordnen.

EX-pression hat in den letzten Monaten des Jahres an einem Prozess teilgenommen, der vom Staat Freiburg initiiert wurde, um einen Dienstleistungsvertrag abzuschließen, welcher es EX-pression ermöglicht die erwarteten Dienstleistungen zu erfüllen. Vorausgesetzt der Staat stellt unserer Vereinigung im Gegenzug eine stabile und angemessene Finanzierung zur Verfügung. Zum Zeitpunkt der Erstellung dieses Berichts ist der Prozess noch nicht abgeschlossen.

An zweiter Stelle hatten wir das Vergnügen an einer Veranstaltung teilzunehmen:
Bei der Ausstellung «Stärker als Gewalt» handelt es sich um eine zweisprachige Wanderausstellung. Gemeinsam mit dem Dienst für häusliche Gewalt des Kantons Bern der Berner Kantonspolizei und dem Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann und für Familienfragen des Kantons Freiburg wurde diese konzipiert und produziert. Die spannende Ausstellung richtet sich vor allem an Jugendliche und junge Erwachsene in Ausbildung zwischen 15 und 25 Jahren, aber auch an Fachleute und anderen Interessenten. Zusammen mit anderen Mitgliedern aus unserem professionellen Netzwerk hatten wir das Privileg am Konsultationsprozess, der zur Realisierung dieser Ausstellung führte, teilzunehmen und die Führungen der Klassen zu begleiten.

Last but not least: Im Jahr 2019 feierte EX-pression sein 15-jähriges Bestehen. Zu diesem Anlass gab es keine grossen Feierlichkeiten. Wir luden unsere Netzwerkpartner am 12. November zu einer Führung durch die Ausstellung "Stärker als Gewalt" ein, gefolgt von einem Apero und ein paar Worten zur Begrüssung.

Ich benutze diese Gelegenheit, um mich bei all jenen herzlich zu bedanken, die uns bei der Verfolgung unserer Ziele begleiten oder unterstützen: Unseren Sponsoren, insbesondere der Loterie romande, der Direktion für Gesundheit und Soziales, den Mitgliedern des Verbandes und seiner Organe, den Mitgliedern der Organisationen und Institutionen unseres beruflichen Netzwerkes, unseren Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern. Ein besonderer Dank geht an die Mitglieder des Komitees sowie an den Direktor, Herrn Lionello Zanatta, der keine Mühen scheut, um das Wohl der Association zu fördern.

Charles Ridoré

Präsident, März 2020

Nos activités

Notre association aura connu en 2019 des changements et des perspectives d'avenir significatives. Ces changements se sont traduits d'une part par une augmentation de notre ressource humaine et d'autre part par le début de négociation concernant un potentiel mandat de prestation par l'Etat de Fribourg. L'engagement de deux nouvelles intervenantes ainsi que d''une nouvelle collaboratrice pour la partie administrative et gestion de projet, apporte vigueur et qualité dans les prestations ainsi que dans le suivi des auteur-e-s. Concernant le mandat de prestation avec le canton, nous estimons que cette démarche est en congruence avec nos objectifs de développement et de viabilité financière.

Cette perspective apporte une nouvelle dynamique à l'association, et contribuera à une amélioration de la prise en charge des personnes sollicitant notre structure. Nos différents partenariats ont également participé à l'effort de l'exercice 2019, car ils nous ont permis d'étendre et d'améliorer nos champs d'actions.

Le projet « allophones » qui a été initié en 2017 par des formations et une collaboration avec le service de Caritas « Secomprendre » et ses interprètes communautaires, s'est terminé en mai 2019. Ce projet a été possible grâce à l'aide financière du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme et désormais le suivi pour des auteur-e-s allophones fait partie intégrante de l'offre standard d'EX-pression.

Comme souligné par notre président, l'année 2019 aura également été marquée par la célébration des 15 ans d'existence d'EX-pression. Pour souligner l'importance de cet évènement, EX-pression a lancé des actions dans le cadre d'une campagne de sensibilisation réalisé avec l'entreprise de communication Actalis. Ces actions à échelle cantonale ont permis d'apporter une visibilité et une sensibilisation dont la thématique de la violence domestique a encore tant besoin. Malheureusement ce problème de santé publique n'est pas en voie de disparition mais bien au contraire. Côté chiffres en effet, bien que les statistiques nationales fassent état d'une légère diminution des infractions en général, il n'en est pas de même pour ce qui est du domaine de la violence conjugale[1]. Ces statistiques relèvent donc l'importance de notre travail avec les personnes auteur-e-s et nous motive à poursuivre nos efforts en termes de prévention de la violence.

[1] Statistique policière de la criminalité (SPC) Rapport annuel 2018 des infractions enregistrées par la police https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/criminalite-droit-penal/police.assetdetail.7726192.html

L'occasion des 15 ans s'est également prêter pour actualiser notre matériel de diffusion. Ainsi, de nouvelles plaquettes ont été créer avec un graphisme ajusté et une description de nos offres adaptées. Ces plaquettes ont été adressés à tous nos partenaires et structures sociales perceptibles de solliciter nos services.

Données statistiques

EX-pression enregistre cette année 449 séances individuelles. Il s'agit cette année encore, d'un nombre record pour les séances individuelles, une progression donc constante. L'évolution est d'autant plus marquée si on retient que la somme totale des séances proposées est de 474 en cumulant les propositions de séances pour les participants aux séances de groupe. Le nombre de séances réalisées sous forme d'activité groupale a cependant baissé. Cette baisse s'explique par le nombre limité de participants concernés par la thérapie de groupe. En conséquence, le suivi hebdomadaire en groupe n'a débuté qu'en novembre dernier.

Un autre aspect déterminant de l'année 2019 est la prévalence de mandats en provenance de décisions de justice. Sur un total de 44 démarches entraînant un suivi, 21 sont à l'origine d'une démarche astreinte par la justice et 23 sont d'une démarche personnelle, soit une équivalence de 45% de démarches astreintes contre 55% de démarches personnelles. L'augmentation des mandats en provenance de décisions de justices montre l'amélioration du travail de collaboration avec l'ensemble du système judiciaire fribourgeois.

Concernant le nombre de suivis selon le genre, on aperçoit que les démarches de consultation se réalisent majoritairement pour une population masculine. Le nombre de femmes accompagnées a augmenté depuis l'année précédente mais reste relativement stable par rapport aux années précédentes. En pourcentage, les femmes en consultation représentent actuellement 9% contre 91% d'hommes. Cette proportion femmes-hommes est proche de celle rapportée dans le dernier rapport annuel de l'association professionnelle Suisse de consultations contre la violence (APSCV)[2] qui récolte des données à l'échelle nationale.

[2] Statistiques des personnes en consultation selon le genre rapportées dans le rapport annuel 2018 de l'APSCV : 90% hommes et 10% femmes http://www.apscv.ch/a-propos-de-nous.html

Parmi les bénéficiaires de notre structure, le nombre d'adultes vivant avec des enfants dans leur ménage reste important au fil des dernières années. La présence des enfants dans les contextes de violence conjugale reste une préoccupation majeure de notre travail car, qu'ils soient leurs enfants biologiques ou ceux du/de la partenaire du fait d'une recomposition familiale, ils subissent constamment les effets néfastes des attitudes des adultes.

Données démographiques :

Âge des auteur-e-s en consultation

Moyenne âge	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	**2019**
Hommes	47	38	35	39	36	35	38	**38**
Femmes	38	36	33	41	41	39	38	**36**

Nationalité	2015	2016	2017	2018	**2019**
Suisse	69%	77%	62%	58%	**52%**
Étrangère	31%	23%	38%	42%	**48%**

Visibilité et canaux d'entrée :

La plus grande partie des personnes faisant recours à EX-pression ont pris connaissance de notre structure par la voix judiciaire. En outre, nous constatons que les recommandations faites par une institution médicale ou sociale influencent positivement les personnes à s'orienter vers une structure comme la nôtre.

Sensibilisation et prévention

Les 15 ans d'existence d'EX-pression se sont exprimés entre autres avec une nouvelle campagne de sensibilisation nommé « La violence a plusieurs visage ». Cette campagne a voulu être une interrogation adressée à la population à la faveur d'une attention plus marquée envers l'agressivité et la violence qui peut surgir en tout en chacun. Sans vouloir porter un jugement sévère auprès des citoyens, il s'avèrerait nécessaire de prendre au sérieux le constat d'une violence qui apparaît à travers toute la population, quel que soit l'origine, l'âge ou la couche sociale d'appartenance des auteur-e-s.

L'inauguration de la campagne s'est faite, comme cela a été précisé par les mots du président, avec une manifestation publique le 12 novembre dernier. Ce moment convivial s'est déroulé en effet autour de l'exposition « Plus fort que la violence » dont le thème est la violence domestique. Nos invités ont ainsi pu bénéficier de la visite de cette exposition interactive en étant guidé par nos soins et ont pu profiter d'un apéritif accompagné de musique.

Dès le lendemain de l'évènement, la campagne a été dévoilée au grand public en paraissant dans les journaux de La Liberté et Freiburger Nachrichten. L'annonce de la campagne s'est également fait entendre à la radio avec une interview donné par le directeur et des spots radio qui ont été retransmis aux heures de grande écoute. Pour compléter la diffusion médiatique, de petits clips vidéo en français et en allemand ont été partagé via Facebook. Ces clips vidéo ont été propagé sur le fil d'actualité de personnes habitant-e-s du canton de Fribourg.

Les divers évènements liés aux 15 ans d'EX-pression ont aussi permis de partager une rétrospective de l'évolution de l'association. Grâce à cette rétrospective, la constatation s'est faite une fois de plus sur l'importance du travail apporté par les anciens ou actuels membres et sympathisant-e-s. Nous avons souhaité remercier personnellement ces personnes qui ont contribué au développement positif de notre structure, en leur offrant un coffret cadeau personnalisé réalisé par nos soins.

La campagne des 15 ans n'est pas terminé et s'étendra sur l'année 2020. Nous programmons une campagne « print et media » dans le réseau TPF urbains et régionales, une présence sur les écrans de la gare de Bulle ainsi qu'une campagne d'affichage à Marly, Bulle, Romont et Châtel-St-Denis.

Représentations et collaborations

EX-pression doit pouvoir compter sur un réseau de partenaires et de collaborations performant. C'est la raison pour laquelle nous poursuivons annuellement l'effort de représentation et d'actions dans les milieux institutionnels. Nous voulons continuer à mettre à disposition d'autres professionnels nos connaissances et l'avancement de notre travail d'accompagnement des auteur-e-s et de la connaissance du domaine de la violence domestique.

Ainsi, nous avons notamment mené activement plusieurs interventions :

Dans le cadre de la **Haute École de Travail Socia**l de Fribourg nous avons continué à animer une matinée sur la thématique de la violence conjugale en collaboration avec Solidarité Femmes/centre LAVI de Fribourg. Dans ce cadre de « **CAS violence conjugale** » nous avons pu présenter et débattre le travail auprès d'auteur-e-s et victimes avec des étudiants romands.

Des interventions formatives ont été offertes au personnel soignant, par le biais de l'**Hôpital fribourgeois**. Le Centre de formation des soins de l'Hôpital cantonal de Fribourg l'a organisé pour la prise en charge des patients-es victimes de violence conjugale en collaboration avec les partenaires de la Commission cantonale contre la violence conjugale (CVC).

Nous sommes à nouveau intervenus, en collaboration avec le Centre prévention de l'Ale de Lausanne, dans le cadre de la **formation CAS** « *Aspects et soin médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle* » organisée par l'Unité de Médecine des violences du Centre Universitaire de médecine légale à Lausanne et la Haute école de santé de Lausanne en collaboration avec le CHUV.

Nous avons participé le 6 juin 2019 en contact direct avec notre réseau spécifique, et d'un point de vue national, au **congrès national annuel regroupant les centres de consultation pour auteur-e-s de violence,** congrès organisé par l'Association professionnelle suisse des centres de consultations contre la violence APSCV à laquelle nous sommes affiliés. La thématique était « *La protection des enfants dans le cadre de la consultation auprès des parents qui recourent à la violence dans le couple et la famille* ».

Comme depuis des nombreuses années, *EX-pression* a poursuivi la collaboration avec l'association « Violence que faire ? » pour répondre au **site internet *www.violencequefaire.ch***. Nous avons assumé un rôle de prestataire de service comme spécialiste en réponse aux questions des internautes pour les questions relevant des auteur-e-s. En 2019 un de nos collaborateurs a pu bénéficier d'une formation d'introduction pour préparer une future répondance en allemand.

Nous avons présenté EX-pression le 3 avril à l'ensemble de l'équipe de puéricultrices de **l'Office familial** de Fribourg.

Une fois n'est pas coutume en sortant quelque peu du domaine qui est le nôtre, en avril nous avons participé au cycle de conférences et cours publics organisés par **la Société d'histoire du canton de Fribourg** par une présentation de notre association.

Dans un rôle plus d'expert nous avons été sollicité dans le cadre de l'enquête mandatée à la HEF-TS par **la Ville de Fribourg sur le harcèlement de rue**. Un Café du monde avec d'autres partenaires a également permis de réfléchir à des possibles interventions dans la thématique. Dans la même mouvance en qualité d'experts, nous avons été sollicités en vue de la future participation et collaboration avec le concept d**'Unité de gestion des menaces de la police** cantonale.

Quant aux collaborations avec les étudiants, nous avons collaboré avec une étudiante au **Master of Arts HES-SO en Travail**, dans le cadre du module Atelier de recherche thématique Développement de projets. L'expérience nous a amené à une réflexion interne sur le développement de notre activité. De même nous avons collaboré avec une étudiante de **l'Université de Fribourg** pour la réalisation de son travail de master.

Nous avons participé en cours d'année à une émissions à **Radio Fribourg** pour commenter l'actualité des actions de l'association à l'occasion des 15 ans d'EX-pression.

Au niveau des représentations, nous sommes membres de **la société Verband des Sozialtätigen Deutschfreiburgs (VSD)** en lien avec les collègues germanophones du domaine du social.

Notre président représente toujours notre association en qualité de **membre de la Commission cantonale contre la violence conjugale** dont la présidence est assumée par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille.

Perspectives de terrain

Nous avons passé le cap des 15 ans d'existence, voilà encore une nouvelle étape sur le long parcours d'évolution d'EX-pression ! Mais le véritable tournant reste à venir. Nous l'avions annoncé une année auparavant, mais le virage financier et structurel à négocier en ce qui concerne son application et investissement dans la structure est enfin à nos portes en ce 2020. Comme notre président l'a déjà précisé en ouverture de ce rapport d'activité, nous sommes en plein négociation de Mandat de prestation avec l'Etat qui modifiera substantiellement les dynamiques et équilibres des financements d'EX-pression. L'entrée en vigueur, le 1er avril 2018, de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), a abouti en effet à des modifications légales au niveau fédéral, puis cantonal, afin d'améliorer la prévention en matière de violence domestique et la protection de ses victimes. Dans cette même Convention des dispositions concernent néanmoins les auteur-e-s aussi. Le nouvel article 55a du Code pénal permet notamment au Ministère public et aux tribunaux d'ordonner la participation d'un prévenu ou d'une prévenue à un programme de prévention de la violence. Ces modifications impliquent que des programmes tels que proposé par EX-pression doivent exister au niveau cantonal.
EX-pression, qui offre depuis des nombreuses années dans le canton un suivi socio-thérapeutique aux auteur-e-s de violence, se voit ainsi investi d'une demande nouvelle. Mais il n'est pas seulement question de finance, mais également de moyens structurels. Par estimation nous devrions en effet pouvoir réaliser environs 1/3 de plus de prestations ce qui constituera un important défi à relever en organisation, fonctionnement et ressources humaines. Nous regardons à cet 2021 avec une grande attention, mais les préparatifs, les anticipations concrètes nous attendent en ce 2020 déjà.

Si les nouvelles dispositions législatives vont amener des grands changements pour nos prestations pour les auteur-e-s adressé-e-s par la justice, le volet « volontaires » demeurera identique. Nous cherchons donc un équilibre de fonctionnement en deux « volets » pour continuer à assurer aussi un suivi de qualité aux personnes choisissant de plein gré de solliciter notre structure.

ASSOCIATION EX-PRESSION – FRIBOURG

RAPPORT DES REVISEURS DES COMPTES

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association EX-pression, à Fribourg, portant sur l'exercice 2019. Les comptes se soldent par une perte de **Fr. 11'378.40**. Le capital reporté au 31 décembre 2019 est le suivant:

Capital au 1er janvier 2019	Fr.	69'653.03
Résultat de l'exercice 2019	Fr.	-11'378.40
Capital au 31 décembre 2019	**Fr.**	**58'274.63**

En conclusion de notre rapport, nous certifions que:

- les comptes sont tenus avec soin et exactitude;
- les bilans et comptes de pertes et profits correspondent aux pièces justificatives.

Laure Clément

Jocelyne Moret

Annexe: bilan et comptes de pertes et profits de l'exercice 2019

Fribourg, le 2 mars 2020

EX-pression

Organisme d'aide aux auteur-e-s de violence
et de prévention de la violence

Comptes de pertes et profits

	au 31.12.2019	Budget 2019	au 31.12.2018
		CHF	
PRODUITS			
Produits			
Cotisations membres	410.00	500.00	370.00
Facturation aux participants	11 583.00	13 000.00	12 382.00
Facturation mandats judiciaires	29 684.00	20 000.00	32 423.00
Autres produits	1 168.65	1 500.00	1 517.25
Produits des formations	887.18	800.00	900.00
Produits totaux	***43 732.83***	***35 800.00***	***47 592.25***
Dons et subsides			
Dons divers	3 768.00	2 000.00	1 858.00
Don Loro	165 000.00	175 000.00	160 000.00
Subside DSAS fonds prévention	30 000.00	30 000.00	20 000.00
Promotion santé	6 000.00	6 000.00	
Projet "allophone"	-	8 610.00	16 714.30
Total dons et subsides	***204 768.00***	***221 610.00***	***198 572.30***
Autres produits			
Produit des intérêts	-	-	2.60
Total autres produits	**-**	**-**	**2.60**
Total des produits	***248 500.83***	***257 410.00***	***246 167.15***
CHARGES			
Prix de revient			
Indemnisation intervenants/es	58 944.00	60 000.00	53 872.00
Rémunération salariés	99 316.95	106 000.00	84 599.85
Rémunération projets spécifiques	996.00	1 500.00	-
Charges sociales	26 127.75	29 100.00	23 838.30
Formation et supervision	4 072.40	5 800.00	3 849.80
Autres charges du personnel		-	
Campagne prévention	29 085.65	24 000.00	19 074.10
Rémunération projet "allophone"	10 279.00	8 610.00	8 104.90
Prix de revient total	***228 821.75***	***235 010.00***	***193 338.95***
Résultat brut	***19 679.08***	***22 400.00***	***52 828.20***

EX-pression

Organisme d'aide aux auteur-e-s de violence
et de prévention de la violence

Comptes de pertes et profits

	au 31.12.2019	Budget 2019	au 31.12.2018
		CHF	
Résultat brut (report)	**19 679.08**	**22 400.00**	**52 828.20**
Autres frais			
Frais d'exploitation			
Loyer et charges	12 420.00	12 800.00	12 360.00
Mobilier et équipement	848.00	2 600.00	
Assurances	908.50	600.00	547.50
Total des frais d'exploitation	***14 176.50***	***16 000.00***	***12 907.50***
Frais d'administration			
Matériel bureau et informatique	756.80	1 400.00	831.65
Frais d'animation	444.95	500.00	268.65
Téléphone et port	2 097.20	2 200.00	1 846.45
Frais de comité	1 283.95	1 200.00	1 176.55
Comptabilité / conseil / révision	2 460.00	2 400.00	2 456.65
Honoraires juridique	-	-	1 906.45
Autres charges administratives	425.80	600.00	465.00
Publicité et promotion	6 193.90	6 000.00	1 074.95
Site internet / maintenance site	743.13	700.00	340.20
Total des frais d'administration	***14 405.73***	***15 000.00***	***10 366.55***
Frais financiers			
Intérêts débiteurs, frais, ch. ex. préc.	67.05	120.00	121.50
Total des frais financiers	***67.05***	***120.00***	***121.50***
Total des autres frais	***28 649.28***	***31 120.00***	***23 395.55***
Total des charges	***257 471.03***	***266 130.00***	***216 734.50***
Résultat avant amortissement et résultat exceptionnel	***-8 970.20***	***-8 720.00***	***29 432.65***
Amortissement / rés. Exceptionnel	2 408.20	850.00	725.00
Résultat exceptionnel			-
Résultat	**-11 378.40**	**-9 570.00**	**28 707.65**

EX-pression

Organisme d'aide aux auteur-e-s de violence
et de prévention de la violence

Bilan au 31 décembre

	2019	2018
	CHF	CHF
ACTIF		
Actifs circulants		
Caisse	634.65	341.70
Compte postal	63 221.08	65 315.98
Compte de régularisation d'actifs	990.00	2 907.55
Total actifs circulants	***64 845.73***	***68 565.23***
Actifs immobilisés		
Mobilier	1.00	2 010.00
Matériel informatique	1.00	280.00
Garantie de loyer	2 605.70	2 603.10
Total actifs immobilisés	***2 607.70***	***4 893.10***
Total de l'actif	**67 453.43**	**73 458.33**

	2019	2018
	CHF	CHF
PASSIF		
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers et Passifs transitoires	9 178.80	3 805.30
Total fonds étrangers à court terme	***9 178.80***	***3 805.30***
Fonds propres		
Capital au 01.01	69 653.03	40 945.38
Résultat de l'exercice	-11 378.40	28 707.65
Total des fonds propres	***58 274.63***	***69 653.03***
Total du Passif	**67 453.43**	**73 458.33**

Comité de soutien

M. Clement Guevremont
Fondateur et directeur d'Option,
Accompagnement thérapeutique des auteur-e-s de violence conjugale,
Montréal

M. Nicolas Cornet
Photographe et grand-reporter, Paris

M. Benoît Rey
Président du Grand Conseil en 2016,
membre de la direction de Pro Infirmis Suisse

Mgr Alain De Raemy
Évêque auxiliaire de Lausanne, Genève et Fribourg

M. Yves Rossier,
Ambassadeur, ancien secrétaire d'État au Département fédéral des Affaires étrangères

M. Jean-Marc Richard
Animateur-producteur à la Radio Télévision Suisse